Dr Josias Sohinto élu Président de l'Association des Cliniques Privées du Bénin

L'Association des Cliniques Privées du Bénin a récemment tenu son assemblée générale le 03 mai 2024. Un événement qui marque le début d'une nouvelle ère pour cette association mise sur les fonts baptismaux en 1998. Un nouveau conseil d'administration prend les rênes de l'association sous la direction de Dr Josias Sohinto, Médecin ORL avec une jeune équipe.



Nouveau Conseil d'administration de l'ACPB En effet, élu président du nouveau conseil d'administration, Dr Sohinto, accompagné d'une équipe jeune et déterminée, se prépare à relever les défis majeurs qui se profilent dans le

secteur de la santé.

Dans un discours inspirant, Dr Sohinto a souligné l'importance cruciale de ce moment pour les entreprises du domaine de la santé. « Nos entreprises traversent un moment crucial de l'histoire. Elles sont aujourd'hui à un carrefour avec toutes les réformes qui évoluent actuellement dans le secteur de la santé », a-t-il remarqué.

Il s'est engagé à travailler avec son équipe pour promouvoir la performance des entreprises membres, en les positionnant comme des contributeurs essentiels au bien-être de leurs patients et de leurs employés.

Cependant, Dr Sohinto a également rappelé que cette mission ne peut être accomplie qu'avec le soutien de tous les membres de l'association. Ainsi, le nouveau bureau s'est fixé pour objectif d'établir un plan de travail stratégique, tout en renforçant les liens avec la communauté et en accueillant de nouveaux membres.

L'humilité et l'inclusion au cœur des actions du nouveau conseil d'administration

Dr Sohinto place cette nouvelle responsabilité sous le signe de l'humilité et de l'inclusion. Reconnaissant le travail des anciens et la diversité des membres de l'association, Dr Sohinto aspire à faire de l'ACPB un véritable creuset de cohésion, où les idées sont partagées et mises en œuvre de manière collective. Notre objectif, dit-il, est de faire en sorte que « l'ACPB soit un creuset de cohésion, où nous pouvons penser des choses ensemble et les exécuter ensemble. »

En prônant l'inclusion, le nouveau bureau de l'ACPB souhaite tendre la main à tous ceux qui aspirent à rejoindre l'association, mais qui se heurtent à des obstacles. Dans un esprit d'ouverture et de collaboration, l'ACPB s'engage à offrir à chacun une place au sein de sa communauté.

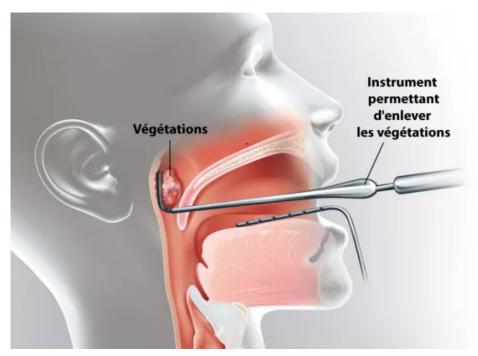
Ainsi, sous la direction du Dr Josias Sohinto, l'Association des Cliniques Privées du Bénin s'engage résolument à relever

les défis à venir, tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales.

Megan Valère SOSSOU

Tout savoir sur l'hypertrophie des végétations adénoïdes : un mal peu connu

Les végétations adénoïdes, également appelées amygdales pharyngiennes, sont une zone de tissu lymphoïde située derrière et en haut du palais, où les cavités nasales ou cavités sont en contact avec le pharynx. Elles font partie du système lymphatique et jouent un rôle important dans la défense immunitaire.



Chez certains enfants, ces amygdales peuvent devenir

hypertrophiées, entraînant des symptômes tels que des problèmes respiratoires, des infections fréquentes de la gorge troubles du sommeil. En milieu hospitalier, l'hypertrophie des végétations adénoïdes représente 15 à 20% des consultations en ORL au Bénin, selon le Dr Ulrich Vodouhè, médecin ORL. Ce mal, qui semble être peu connu de la population, sévit principalement chez les enfants. Rencontrée au cours de nos enquêtes, une mère, qui a préféré garder l'anonymat, est revenue sur le cas de son enfant, à qui on aurait diagnostiqué l'hypertrophie des végétations adénoïdes. « Quelques semaines après sa naissance, mon fils n'arrivait pas à avoir un sommeil normal comme tous les autres nourrissons. Il souffrait souvent du rhume et de la toux, et se réveillait en pleurs. À peine faisait-il 45 minutes de sommeil. C'est après plusieurs remèdes infructueux qu'un médecin ORL lui a diagnostiqué l'hypertrophie des végétations adénoïdes », a-t-elle témoigné.

La taille des végétations adénoïdes est à son maximum chez les enfants de 2 à 6 ans. Les causes de cette maladie sont liées à une infection causant le mal de gorge, une allergie saisonnière ou permanente, des produits irritants, le reflux gastrique, augmentant le volume de cette formation lymphoïde. Les conséquences pour les enfants souffrant se résument à un retard de développement ou d'intelligence, car le manque d'oxygène dans le cerveau entraîne un retard de croissance. Il y a également une déformation du visage et des dents qui donne à l'enfant le profil d'un bec d'oiseau.

Heureusement, en cas d'hypertrophie des végétations adénoïdes, des traitements sont disponibles pour sauver les victimes, selon le médecin ORL. « Au début de l'inflammation, on peut procéder à un traitement médicamenteux ou au lavage du nez. Ce qui permet de détruire les microbes qui favorisent le développement des végétations adénoïdes et d'obtenir un taux de guérison de 60% des cas », a rassuré le Dr Ulrich Vodouhè.

« Lorsqu'il s'agit d'un stade très avancé de la maladie, on

préconise une ablation chirurgicale des végétations, afin d'élargir le diamètre du cavum dans les 40% des cas restants », a-t-il ajouté. Il est donc primordial qu'en cas de rhume répétitif, de nez qui coule, de respiration bruyante, de toux ou de ronflement pendant le sommeil, les parents consultent rapidement un médecin ORL pour une prise en charge efficace de leurs enfants.

Ferrante GNIMADI, Stagiaire

Santé au Bénin : Vers la création d'un pôle d'excellence en ORL et l'amélioration de la cardiologie

Dans une démarche visant à offrir des soins médicaux de qualité à ses citoyens, le gouvernement du Bénin a récemment dévoilé un plan ambitieux pour renforcer le secteur de la santé. Cette initiative majeure comprend la création d'un pôle d'excellence en Oto-rhino-laryngologie (ORL) ainsi que des mesures destinées à améliorer la formation et la recherche en cardiologie conventionnelle dans le pays. Cette annonce intervient suite au Conseil des ministres du mercredi 13 septembre 2023, marquant un tournant crucial dans le domaine de la santé au Bénin.

Un Centre de Référence en ORL pour Réduire les Évacuations Sanitaires à l'Étranger Pendant de nombreuses années, les Béninois ont été contraints de recourir à des évacuations sanitaires coûteuses à l'étranger en cas de pathologies en ORL en raison du manque de structures adaptées dans le pays. Conscient de cette situation et des charges financières qui en découlent, le gouvernement a pris l'engagement ferme de construire et d'équiper un centre de référence en ORL. Cette initiative vise à améliorer l'accès des citoyens aux soins spécialisés et à réduire considérablement les évacuations médicales à l'étranger.

La réussite de ce projet nécessite également la mise en place d'une équipe médicale compétente et hautement qualifiée. L'objectif est de garantir que les patients bénéficient des meilleurs soins possibles, en utilisant les technologies médicales les plus avancées. Ce nouveau centre sera intégré au Centre hospitalier international de Calavi, renforçant ainsi davantage l'offre de soins de qualité dans le pays.

Une Nouvelle Ère pour la Cardiologie Conventionnelle au Bénin

Le secteur de la cardiologie conventionnelle au Bénin fait face à un défi majeur : le manque d'enseignants titulaires compétents. Cette lacune entrave la formation et l'encadrement des étudiants en spécialisation à l'unité de formation et de recherche. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a pris la décision stratégique de conclure des accords de partenariat interuniversitaires avec l'Université Catholique de Louvain en Belgique et le Centre hospitalier universitaire de Namur. Ces accords visent à renforcer la formation des futurs cardiologues et à garantir leur compétence.

L'Université Catholique de Louvain et le Centre hospitalier universitaire de Namur sont reconnus mondialement en tant qu'experts dans les domaines de l'ORL et de la cardiologie conventionnelle, ce qui explique leur sélection pour ces accords. Cette collaboration internationale s'annonce prometteuse pour l'avenir de la médecine cardiologique au Bénin.

Toutes les attentions sont désormais tournées vers cette initiative novatrice qui devrait révolutionner les domaines de l'ORL et de la cardiologie conventionnelle au Bénin. Le pays se prépare ainsi à offrir des soins de qualité, réduisant ainsi la nécessité d'évacuations médicales coûteuses à l'étranger et ouvrant la voie à une amélioration significative de la santé de sa population.

Germain ALOZE

L'Association des ORL Libéraux du Bénin a tenu son 3e enseignement postuniversitaire

L'Association des Oto-Rhino-Laryngologistes (ORL) Libéraux du Bénin (AOLB) a organisé le samedi 13 mai 2023 au Millénium Popo Beach Hotel de Grand-Popo, son troisième enseignement post-universitaire. La thématique centrale était axée sur la Méatotomie moyenne et ethmoïdectomie par voie endoscopique endonasale. Elle a été animée par deux principaux conférenciers, le Professeur Basilide TÉA et le Docteur Adjobi KOUASSI.



Dr Serge KPANOU, Président de l'AOLB, a accueilli les médecins participant à cette rencontre en les invitant à profiter de cette occasion unique de partage d'expériences et de convivialité. Une invitation qui a donné place à la première conférence présentée par le Docteur Basilide TEA, Professeur titulaire d'ORL et de chirurgie cervico-faciale, et Président de la Fondation ORL en Côte d'Ivoire, sur la Méatotomie moyenne et ethmoïdectomie par voie endoscopique endonasale.

Dans ses échanges avec les participants, le Professeur TEA a souligné l'importance de se tenir à jour et de s'adapter aux dernières avancées pour offrir aux patients des soins de qualité, accessibles et moins coûteux. Il a expliqué les éléments clés d'une intervention chirurgicale endonasale, tels que la nécessité d'effectuer des analyses préalables, de préparer préchirurgicalement le patient et d'utiliser un matériel adéquat.

Il a également rappelé l'importance de demander de l'aide à un collègue plus expérimenté plutôt que de risquer de nuire au patient en effectuant une chirurgie endonasale mal maîtrisée. Une vidéo pratique illustrant une intervention chirurgicale endonasale a été visualisée et appréciée par les participants.

La deuxième communication qui a suivi, était axée sur la tarification des actes en ORL. Elle a été conduite par le Docteur Josias SOHINTO et le Docteur Christelle YEDE, spécialistes ORL et membres du Bureau Exécutif de l'AOLB. Dans leurs différentes interventions, ils ont fait savoir la nécessité d'adapter les tarifs en vigueur aux réalités des coûts de la vie et des exigences actuelles de la médecine moderne, tout en harmonisant les tarifs pour éviter la concurrence déloyale entre confrères. Selon les médecins participants à ce troisième enseignement post-universitaire, cette communication est venue à point nommé.

Notons que l'événement a été sponsorisé par la firme PHARMA 5, qui a rappelé aux médecins présents les différents produits pharmaceutiques disponibles pour lutter contre les rhinites allergiques et autres affections ORL, notamment les antibiotiques.

Megan Valère SOSSOU

2e EPU de l'AOLB : satisfecit total des participants

Au lendemain de l'atelier de renforcement de capacités organisé par l'Association des ORL libéraux du Bénin (AOLB) à travers son programme Epu (Enseignements post universitaires), les participants expriment leur satisfaction. De la pertinence des thématiques, à l'originalité de l'initiative, ces professionnels de santé confient leur impression, mais aussi et surtout montrent leur disposition à une meilleure prise en charge de leurs patients.



En effet, pour plus d'un, cet enseignement est salutaire. Selon le Dr Hasmiou Bodjinou, Chirurgien Dentiste, les Epu s'avèrent une nécessité pour tous les agents de santé, car soutient-il, c'est au cours de ces échanges scientifiques qu'ils arrivent à partager les expériences vécues dans leurs pratiques quotidiennes. Aussi, leur permettent-ils d'actualiser leurs connaissances pour une meilleure prise en charge de leurs chers patients.

Pour le Dr David Orphise, c'était enrichissant. << Une belle initiative donc >>, clame Dr Amaël Adahè, médecin ORL. En tout

cas, à en croire Hasmiou, cette initiative de l'AOLB vient à point nommé. « Et il faudra fortement l'encourager », avoue le Chirurgien Dentiste, avant de revenir sur la quintessence des thématiques. Si pour Adahè, les thèmes étaient très enrichissants, ils ont permis à plus d'un de prendre de nouvelles dispositions pour une meilleure prise en charge des patients, aussi bien en ORL que dans d'autres spécialités.

<< Personnellement, c'était un grand plaisir d'avoir participé à cet atelier. Cela m'a permis de mieux cerner les infections en ORL et en tant que spécialiste de la cavité buccale, ceci faciliterait certainement une prise en charge multidisciplinaire avec les collègues ORL >>, martèle Dr Hasmiou Bodjinou.



Faut-il le rappeler, ce 2° Epu qui a eu lieu samedi ler octobre dernier, portait sur le thème : « Antibiothérapie et gestion de la douleur en ORL ». L'amélioration de la prise en charge des populations vient donc d'être actée, conclut Dr Amaël Adahè. Les regards sont ainsi tournés vers le troisième Epu, qui aura probablement lieu avant la fin de l'année, d'après une confidence du Président de l'AOLB, Dr Serge Kpanou.

Arsène AZIZAHO

2e enseignement postuniversitaire de l'AOLB : l'utilisation abusive des antibiotiques préoccupe les ORL du Bénin



Afin de prévenir au mieux la résistance en vogue face à l'utilisation abusive des antibiotiques, l'Association des ORL libéraux du Bénin (AOLB) a tenu son deuxième enseignement post-universitaire le samedi ler octobre 2022.

L'hôtel Azalaï de Cotonou a servi de cadre à ce rendez-vous de renforcement de capacités, qui a réuni Oto-rhino-laryngologistes (ORL), médecins généralistes, pédiatres, anesthésistes, autour de la question de l'antibiorésistance.

« Antibiothérapie et gestion de la douleur en ORL ». La thématique qui a servi de tremplin à cette initiative de l'AOLB tire toute sa portée dans ce sens où le sujet est d'actualité. En effet, l'utilisation abusive des antibiotiques dans les infections ORL a favorisé l'apparition de la résistance aux antibiotiques. « Un problème de santé publique », reconnaît Gérard Semassa, médecin généraliste.



Abondant dans le même sens, Dr Serge Kpanou confirme qu'aujourd'hui, il y a une résistance sur le terrain concernant l'utilisation anarchique de l'antibiotique. « Raison de plus pour qu'on s'asseye afin de trouver un consensus », a laissé entendre le Président de l'AOLB. D'ailleurs, à l'en croire, il importe d'organiser des réunions de consensus entre les spécialistes ORL notamment dans le privé, afin d'harmoniser et d'actualiser leurs points de vue sur les données microbiologiques, les manifestations cliniques et l'antibiothérapie adaptée dans les infections ORL.

Une approche qui réjouit les participants. C'est du moins ce qu'on retient du médecin généraliste Gérard Semassa qui exprime ses sentiments après avoir judicieusement suivi cette formation. « Je suis fasciné par cette belle initiative. C'est un genre de mini-formation qu'on n'a pas l'habitude de recevoir, surtout lorsqu'on finit les études à la faculté » a-t-il confié avant de clamer : « Je suis donc vraiment satisfait ».

« Je suis fasciné par cette belle initiative. C'est un genre

de mini-formation qu'on n'a pas l'habitude de recevoir, surtout lorsqu'on finit les études à la faculté » a-t-il confié avant de clamer : « Je suis donc vraiment satisfait ». Gérard SEMASSAMédecin Généraliste

« La satisfaction y est puisque nos professeurs ont apporté l'expérience du domaine. Quant à nous, nous en avons appris et nous repartons sur de nouvelles bases. À ce jour, il faut s'en tenir à l'infection, avoir la preuve avant de remettre un antibiotique à un patient ».

Dr Serge KPANOU

« Une prise en charge qui soit adéquate et qui permette de contribuer à diminuer la résistance qu'on est en train d'observer par rapport à l'utilisation de l'antibiotique » Gérard SEMASSA Médecin Généraliste

En outre, en tant que médecin, ce séminaire lui a permis d'ajuster ses pratiques en termes de prise en charge infectieuse surtout, des patients. « Une prise en charge qui soit adéquate et qui permette de contribuer à diminuer la résistance qu'on est en train d'observer par rapport à l'utilisation de l'antibiotique », martèle-t-il.



Cette joie n'est pas seulement dans le rang des participants ; elle l'est aussi chez les organisateurs. C'est ce qu'a exprimé Dr Serge Kpanou. « La satisfaction y est puisque nos professeurs ont apporté l'expérience du domaine. Quant à nous, nous en avons appris et nous repartons sur de nouvelles bases. À ce jour, il faut s'en tenir à l'infection, avoir la preuve

avant de remettre un antibiotique à un patient ».

Le message du Pr Wassi Adjibabi à travers sa présentation sur le thème « Antibiothérapie en ORL », est donc passé. Par ailleurs, la douleur étant l'un des trois motifs d'appel au médecin, le MCA Ulrich Vodouhe a abordé avec l'assistance la « gestion de la douleur en ORL ». Un pan que côtoie au quotidien le clinicien ORL. A la fin, les participants ont été gratifiés d'attestations de participation.

Faut-il le rappeler, l'AOLB est une jeune association ayant pour ambition d'impacter positivement et durablement la pratique de l'ORL au Bénin et dans la sous-région. Elle a été créée le 05 mars 2022 et fédère l'ensemble des praticiens ORL du secteur privé du Bénin. Pour accomplir sa mission, elle s'est donnée des axes stratégiques dont l'organisation d'enseignement post-universitaires dans le cadre de la formation continue. La présente activité constitue la deuxième de cette année et « une troisième est en vue d'ici décembre », a confié le Président.

Arsène AZIZAHO